

Le « propre » et le « commun »

« Tous les croyants étaient sur le même (*επι το αυτο*), et avaient tout commun (*απαντα κοινα*), et ils vendaient les propriétés et les biens et les partageaient à tous selon ce que chacun avait besoin. » Actes 2/44-45

« La foule des croyants n'était qu'un cœur et qu'une âme et personne ne disait qu'un des biens lui était personnel (*ιδιον*), mais à eux, tout était commun (*απαντα κοινα*). » Actes 4/32

Ces versets sont extraits de deux « sommaires » qui font en quelque sorte un bilan de la vie de la première communauté que met en scène le livre des Actes. Que peut signifier ce « être sur le même (*επι το αυτο*) », que l'on identifie en général avec le lieu où ils se tenaient ? Qu'est-ce que ce partage et cette mise en commun des biens ? Si l'on rapproche les deux extraits, « être dans le même » (2/44) a pour correspondance « n'être qu'un cœur et qu'une âme » (4/32). Quelle articulation faut-il établir entre ce qui est de l'ordre d'une disposition et ce qui relève d'une pratique ? Nous examinerons cette question selon trois angles de vue : le « point commun », le « nom commun », le « lieu commun ».

1. Le point « commun »

Quel point commun y a-t-il entre ces croyants qui se rassemblent ainsi ? On peut considérer que deux régimes s'articulent l'un à l'autre et caractérisent cette communauté :

- Le régime des biens mis en commun selon une logique du partage en fonction des besoins (2/45). Il n'y a pas de biens propres mais tout est commun (4/32). C'est la logique de l'*apanta koina* où viennent s'inscrire les caractéristiques sociales, professionnelles, ainsi que les particularités de chacun. C'est une logique de l'avoir avec ce qu'ils avaient, ce qu'ils possédaient, ce qu'ils mettaient en commun, ce qu'ils répartissaient en fonction des besoins. C'est un mode, qui leur est propre, de circulation et d'échange des biens.
- « Ils étaient dans le même. » Cette étrange formule vient indiquer un autre régime, quelque chose comme un point d'ancrage, un point commun, jouant comme un positionnement, une manière d'être (et non un mode d'avoir). Conservons, sous sa forme littérale, les termes grecs : *epi to auto* (sur le même), caractérisant ce sur quoi ils sont établis, positionnés, et indiquant ainsi cette position particulière qui leur est propre. Et c'est donc cette sorte de point commun d'ancrage qui caractérise l'être de la communauté (*koinonia*) et qui fonde la pratique d'échange et de partage qu'elle met en œuvre.

Ce que nous venons de préciser ici peut rejoindre ce que François Martin présentait dans son cours, en se servant du terme « manque » pour ces deux niveaux ou régimes : le « manque relatif » auquel répond le partage des biens en fonction des besoins, et le

« manque radical » qui « fonde la parole de foi ». Nous pouvons aussi rapprocher cette distinction de ce que Jean-Pierre Duplantier a défini, dans son exposé¹, avec les « modes d'existence » : le mode d'existence qui renvoie au collectif, au groupe, aux échanges, et le mode d'existence qui renvoie « au mode d'émergence de Dieu dans les pratiques du groupe ».

Toutefois, pour un tel point d'ancrage, il convient de repérer deux aspects :

- C'est un point qu'il faut de temps en temps fixer, identifier, puisqu'il doit servir de point de repère pour mieux ancrer les pratiques de la communauté ; ainsi, on peut penser que la figure du « pied des Apôtres » (4/35), par lequel doivent passer d'abord le prix de la vente des biens, avant qu'il soit distribué selon les besoins, joue comme un signifiant de cet « *epi to auto* ».
- C'est également un point de convergence vers lequel se rassemble les nouveaux croyants : « *Le Seigneur ajoutait les sauvés, chaque jour, sur le même (epi to auto).* » En 2/47, la formule est reprise pour désigner cette référence des nouveaux croyants, adjoints à la communauté.

2. Le Nom « commun »

La figure du « *epi to auto* » est à rapprocher de la figure du « Nom » qui joue aussi comme une référence commune. En effet, les croyants de cette communauté ont également, en commun, un nom « propre », inscrit dans un rapport analogue à celui que nous venons de souligner.

Ce rapport est perceptible dans le dispositif des figures du récit de « la guérison de l'impotent de la Belle Porte » (Actes 3/1-10). Comment apparaît-il ? L'impotent, boiteux, se trouve guéri, cependant les figures qui décrivent son nouvel état sont marquées par une sorte d'écart ou d'excès : la guérison le fait non seulement marcher, mais « gambader » ou « danser », et, alors qu'il a retrouvé son autonomie de déplacement ainsi que son autonomie sociale (il n'a plus à mendier), il reste attaché à Pierre et Jean. Mais un autre écart, déjà figuré dans le récit prépare cet excès (Actes 3/5-6) : Pierre, en effet distingue « l'or et l'argent », ce que l'on peut donner dans l'aumône, ce qui relève d'une logique de l'avoir et ce que l'impotent s'attend à recevoir (mais dont il est dépourvu) et ce qu'il a (« *ce que j'ai, je te le donne : au nom de Jésus, Christ, le Nazôréen,* »), c'est à dire ce qui relève du « nom » d'un autre que lui-même et qui fait bien autre chose que simplement restituer une condition physique défailante. Ainsi apparaît, comme homologie du « *epi to auto* », la figure d'un nom « propre », au nom duquel Pierre et Jean agissent, distinct d'une puissance qui leur serait « propre ».

Qu'est-ce qu'un nom propre ? On le sait. Si, en grammaire, un nom « commun » possède une définition sémantique avec des caractéristiques et des attributs que listent le dictionnaire, le nom « propre », quant à lui, n'a pas de définition : il est toujours singulier et unique, renvoyant à une situation d'énonciation. Et dans un texte, il n'acquiert de contenu que par le récit qui le « raconte » et par l'acte d'énonciation de ceux qui le

¹ Jean-Pierre Duplantier, exposé au colloque du Cadir sur « Actes 1 à 6 », Lyon septembre 2007.

raconte. C'est, de cette manière, que l'on peut évoquer le réseau de la mise en figure du Nom, dans les Actes :

- 3/6 : un « Nom différent de la puissance propre.
- 3/12-16 : « (non) *par notre propre puissance... mais par la foi en son Nom* ». Un Nom sur lequel se fonde une parole de foi ;
- 4/7-12 : « *par quel pouvoir et par quel nom ?* » Et Pierre répond en faisant le récit du Nom².
- 4/12 : « *Et ce Nom est donné parmi les hommes* ». C'est comme un « quasi objet »³ placé « parmi » les humains.
- 4/17-20 : Devant la menace « *de ne plus parler en ce nom* » Pierre affirme la nécessité impérieuse de la parole.
- Puis, à nouveau, en 5/28, 5/40.
- Enfin, en 5/41 : « *heureux d'avoir été jugés dignes de subir des outrages pour le Nom.* »

Ainsi, ce « nom propre », c'est leur « bien propre » et ils l'ont en « commun » !

3. Le lieu « commun »

Le « point commun », cet « *epi to auto* », affecte également les lieux, et l'organisation des espaces. Les lieux « communs » fréquentés deviennent des lieux propres à faire émerger ce « Nom propre » que les croyants ont en commun.

Deux lieux sont à considérer ici : le « Temple » et la « maison » (Actes 2/46). Ces lieux sont ceux de l'expérience ordinaire, lieux sociaux (religieux) et lieux intimes, mais ils se trouvent traversés par la « parole ».

- Le temple est bien un lieu « commun » : c'est le pôle socio – religieux qui devient le lieu « propre » de la parole et du Nom. On pourrait reprendre ici les figures de la « Belle Porte » (Actes 3/2, 10) et du « portique de Salomon » (Actes 3/11) : ces figures de l'espace « temple » viennent en quelque sorte pratiquer des brèches dans l'édifice socio - religieux pour y faire circuler la parole et le Nom. De même, en 5/19, l'ouverture des « portes » de la prison par l'Ange ne fait pas que libérer les Apôtres prisonniers, mais elle vient rouvrir l'accès au Temple pour le surgissement de la Parole : « ... *ayant ouvert les portes de la prison, il leur dit : Allez, et, debout, prêchez **dans le Temple** toutes ces paroles de vie.* »
- Quant à la maison, elle est le lieu de l' « *epi to auto* » sur lequel se fonde le partage des biens. C'est à dire, à la fois, pôle domestique du partage et de la

² Voir l'exposé d'Isabelle Donegani

³ Voir l'exposé de Jean-Pierre Duplantier

prise en compte des besoins, et pôle de la communion où prend place « le pied des Apôtres ».

« *Et chaque jour, dans le temple et à la maison, ils ne cessaient d'enseigner et d'annoncer la bonne nouvelle du Christ Jésus.* » (Actes 5/46). Dans cette formule, le point, le lieu et le Nom se trouvent reliés, et le Nom et les lieux donnent figure à l' « *epi to auto* ».

Toutefois, les lieux comportent un risque ou une menace : la clôture ou l'enfermement. Il est donc nécessaire de faire apparaître un principe de sortie évitant cette clôture. Tel l'ange qui vient ouvrir les portes. L'intervention angélique n'est pas d'abord un phénomène « miraculeux » mais plutôt la figure du dynamisme de la Parole et du Nom qui maintient les espaces ouverts. Au chapitre 7, les signes de « fermeture » du temple « fait de mains d'hommes » et de la clôture des lieux feront l'objet du discours d'Etienne. Quant aux maisons, sans doute est-ce la fonction des « violents coups de vent » (Actes 2/2) ou des tremblements de terre (Actes 4/31) d'en faire sortir pour que la « *koinonia* » ne reste pas repliée sur elle-même, en sa propre maison, perdant ainsi son « *epi to auto* ». Et plus loin, en Actes 10 -11, il s'agira, pour Pierre, de sortir de la maison située à Joppée pour entrer dans la maison de Corneille où déjà l'Esprit a pris place.

Pour conclure : le figural de la figure

En 4/26, on retrouve encore la formule « *epi to auto* ». Mais cette fois-ci elle est rapportée aux rois de la terre et aux chefs qui forment une coalition. « *Les rois de la terre et les chefs se sont présentés et assemblés sur le même (epi to auto) contre le Seigneur.* » La guerre est ouverte, le combat est en cours. La même formule sert également à marquer le « point commun » d'ancrage des rois et des chefs opposés au Nom et à la Parole. Le même terme donc que celui qui sert à désigner le rassemblement de la communauté qui prend corps autour du Nom qu'ils ont en propre.

Ainsi, « *Epi to auto* » est une formule qui ne signifie rien ; que peut-on bien signifier avec une simple préposition suivie d'un déterminant équipé d'un indéfini ? Vide de sens peut-être, mais à considérer comme une « forme » susceptible d'accueillir d'autres figures, pour justement leur donner la forme d'un sens possible : ainsi cet « *epi to auto* » donne forme au « Nom », aux « lieux », qui de « communs » deviennent « propres ». En reprenant les concepts forgés par Jacques Geninasca, on pourra alors définir notre « *epi to auto* » comme le **figural** des figures avec lesquelles il est mis en rapport, telles la figure du Nom ou les figures de lieux.

Jean-Claude Giroud

Mahajanga, novembre 2008